



Paris, le 30 août 2007

Monsieur Jean-Louis BORLOO
Ministre de l'Écologie, du
Développement et de l'Aménagement
Durables

246, boulevard Saint Germain
75700 - PARIS

OBJET : Conseil d'Administration de l'ENTPE

Monsieur le ministre,

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) est devenue un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel « école extérieure aux universités » relevant de votre tutelle.

Cette évolution majeure pour l'école et pour le groupe des ingénieurs des TPE est en grande partie le fruit de notre détermination collective et de notre pression continue depuis 2003.

Ce statut innovant permet un bon équilibre entre autonomie, ouverture de la gouvernance à tous les employeurs des ITPE (de l'État ou de la Fonction Publique Territoriale) et tutelle du MEDAD.

A ce titre, il convient d'être vigilant sur sa mise en œuvre qui est de fait appelée à faire référence.

Lors de son ultime réunion, le 5 mars 2007, le conseil de perfectionnement, organisant la transition avec le conseil d'administration, a adopté les textes définissant la nouvelle gouvernance, l'organisation de l'école ainsi que la composition et les attributions des différents conseils (d'administration, scientifique et des études).

A l'issue de cette réunion, votre administration nous a fait part de sa volonté de réunir le premier conseil d'administration dès juin 2007.

Or, à ce jour, la composition du C.A. n'est même pas achevée !

Le pilotage stratégique de l'ENTPE n'est donc plus assuré depuis mars 2007, ce qui est d'autant plus dommageable dans le contexte de votre ministère aux compétences élargies et intégralement dispensées par les enseignements de cette école formant les ingénieurs de l'aménagement et du développement durables des territoires.

L'ENTPE est ainsi privée des moyens et modes de fonctionnement que son nouveau statut lui ouvre.

Aussi, j'ai l'honneur de vous demander de procéder aux dernières désignations afin que le conseil d'administration se tienne sans plus tarder.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire Général,

Pascal PAVAGEAU

Copies :

- M. Patrick GANDIL, secrétaire général Transports Equipement
- Mme Hélène JACQUOT-GUIMBAL, directrice générale du personnel et de l'administration
- M. Philippe SARDIN, directeur de l'ENTPE